

Description de gestion du référentiel des Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

Agence française pour la biodiversité
Office International de l'Eau / Sandre

2018

Titre : Description de gestion du référentiel AAC

Créateur : Système de l'information sur l'Eau - Agence française pour la biodiversité

Contributeurs : AFB ; ST Sandre ; OIEau

Résumé : Ce document présente l'ensemble des informations décrivant le référentiel et détaillant la gestion de ce référentiel.

Version : 1

Type : Texte

Format : Doc

Couverture spatiale : France entière

Date : 2018-07-04

Identifiant : urn:

Langue : fra

Droits d'usage : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

eaufrance



www.eaufrance.fr

Le portail www.eaufrance.fr est le point d'entrée du Système d'information sur l'eau (SIE). Eaufrance a pour objectif de faciliter l'accès à l'information publique dans le domaine de l'eau en France

Table des matières

1	Identification du référentiel	3
1.1	Titre du référentiel	3
1.2	Identifiant unique du référentiel	3
1.3	Point de diffusion du référentiel	3
1.4	Description du référentiel.....	3
1.5	Diffusion du référentiel.....	4
1.6	Liens utiles	4
1.6.1	Lien métadonnées :.....	4
1.6.2	Lien scenario d'échange / dictionnaire :	4
1.6.3	Lien rapport de contrôles :	4
	http://mdm.sandre.eaufrance.fr/geo/rapports/public/AAC	4
2	Administration du référentiel	5
2.1	Intervenants.....	5
2.2	Administrateur responsable de la cohérence nationale du référentiel ..	5
2.3	Garantie de service de l'administration du référentiel	5
2.3.1	Procédure :	5
3	Contenu du referentiel	7
3.1	Dictionnaire Sandre de rattachement	7
3.2	Structuration du code du référentiel.....	7
3.3	Liste des attributs suivis dans le référentiel.....	7
3.4	Liste des attributs utiles pour le référentiel	7
3.5	Liste d'attributs informatifs du référentiel	7
3.6	Liste d'attributs de gestion du référentiel	8
4	Cycle de vie du référentiel	8
4.1	Création du référentiel	8
4.2	Règle régissant de l'entrée d'une Aire d'Alimentation de Captage dans le référentiel	8
4.3	règles de mise à jour d'une aire d'alimentation de captage	9
4.4	Fréquence de mise à jour	9

1 IDENTIFICATION DU REFERENTIEL

1.1 TITRE DU REFERENTIEL

Référentiel des Aires d'Alimentation de Captages

1.2 IDENTIFIANT UNIQUE DU REFERENTIEL

AAC : AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES

1.3 POINT DE DIFFUSION DU REFERENTIEL

Site du Sandre : <http://www.sandre.eaufrance.fr>

Atlas Catalogue : <http://www.sandre.eaufrance.fr/atlas>

1.4 DESCRIPTION DU REFERENTIEL

L'aire d'alimentation du captage (AAC) est définie sur des bases hydrologiques ou hydrogéologiques. Elle correspond aux surfaces sur lesquelles l'eau qui s'infiltre ou ruisselle participe à l'alimentation de la ressource en eau dans laquelle se fait le prélèvement.

Ainsi, l'AAC correspond :

- pour un ouvrage de prélèvement destiné à l'eau potable en eau superficielle : au sous-bassin versant situé en amont de la ou des prises d'eau éventuellement complété par la surface concernée par l'apport d'eau souterraine externe à ce bassin versant (ex: nappe de socle ou nappe d'accompagnement des cours d'eau),
- pour un ouvrage de prélèvement destiné à l'eau potable en eau souterraine : au bassin d'alimentation du ou des points d'eau (lieu des points de la surface du sol qui contribuent à l'alimentation du captage). Les notions d'« aire d'alimentation » et de « bassin d'alimentation » de captages (AAC, BAC) sont ici considérées comme synonymes.

Dans le cas de plusieurs prises d'eau (eau superficielle) ou points d'eau (eau souterraine) proches les uns des autres, l'AAC concernera l'ensemble des prises / points d'eau de l'ouvrage de prélèvement auxquels ceux-ci sont raccordés. L'AAC peut concerner plusieurs ouvrages de prélèvement.

L'AAC n'a pas de texte réglementaire fondateur. Les textes réglementaires se réfèrent à sa zone de protection.

Remarque : Le ST Sandre complète progressivement le référentiel des Aires d'Alimentations de Captages (AAC). C'est pourquoi, la fiche de métadonnées comporte le statut "En cours de création".

1.5 DIFFUSION DU REFERENTIEL

Le référentiel géographique est diffusé aux formats OGC par découpage territorial :

- **France entière :**
 - AAC (Validé)
 - AAC_Validé_Gelé
- **Métropole :**
 - AAC_FXX (Validé)
- **Guadeloupe :**
 - AAC_GLP (Validé)
- **Martinique :**
 - AAC_MTQ (Validé)
- **Guyane :**
 - AAC_GUF (Validé)
- **Réunion :**
 - AAC_REU (Validé)
- **Mayotte :**
 - AAC_MYT (Validé)

Les données attributaires - sans la géométrie - sont également accessibles au format XML Sandre :

- **France entière :**
 - AAC_Validé_Gelé

NB : La publication des fiches de métadonnées / territoire est fonction de la disponibilité de la donnée.

1.6 LIENS UTILES

1.6.1 LIEN METADONNEES :

<http://www.sandre.eaufrance.fr/?urn=urn:sandre:donnees:AAC:FRA:::ressource:::html>
<http://www.sandre.eaufrance.fr/?urn=urn:sandre:donnees:AAC:FXX:::ressource:::html>

1.6.2 LIEN SCENARIO D'ÉCHANGE / DICTIONNAIRE :

http://www.sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/scn/aacgeo/1/sandre_scenario_aacgeo_1.pdf

1.6.3 LIEN RAPPORT DE CONTROLES :

<HTTP://MDM.SANDRE.EAUFRANCE.FR/GEO/RAPPORTS/PUBLIC/AAC>

2 ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

2.1 INTERVENANTS

- **Référent OIEau (Collecte nationale) :**
 - animation-captages@oieau.fr
- **Référent Ministère :**
 - Ludovic HAUDUROY (ludovic.hauduroy@developpement-durable.gouv.fr)
- **Référent AFB :**
 - Laurent BRETON (laurent.breton@afbiodiversite.fr)
- **Référents Sandre (contrôle/diffusion référentiel national) :**
 - David VIGLIETTI (d.viglietti@oieau.fr)
 - Laurène DEBRAY (l.debray@oieau.fr)
- **Référents thématique AAC**
 - <https://aires-captages.fr/acteurs-et-reseaux/animateurs-aac>

2.2 ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DE LA COHERENCE NATIONALE DU REFERENTIEL

Le Secrétariat Technique Sandre est l'administrateur national du référentiel. Il doit s'assurer de la gestion nationale du référentiel.

Il constitue le référentiel à partir de la donnée brute nationale agrégée sur le site aires-captage.

Le secrétariat du Sandre assure la coordination des référents thématiques via le groupe de travail Gt Données AAC afin de veiller à la bonne application des règles du présent document et de les faire évoluer si besoin.

Comme pour les autres référentiels qu'il administre au niveau national, il applique des contrôles de cohérence au niveau national.

2.3 GARANTIE DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

2.3.1 PROCEDURE :

1. La donnée est produite à l'échelle des aires d'alimentation de captage par les administrations en charge de la thématique.
2. L'équipe d'animation du portail web aires-captages.fr collecte les périmètres SIG des Aires d'Alimentations de Captages (AAC) auprès de différents acteurs de la thématique :
 - Agences de l'eau
 - Services de l'Etat (DDT, DREAL...)
 - Réseaux d'animateurs captages...

Etant donné la variabilité des sources et les changements possibles des délimitations des périmètres des AAC, ces données nécessitent d'être consolidées et validées avant de pouvoir être téléchargeables (le jeu de données devient alors un référentiel).

Etapes d'intégration des AAC sur le site aires-captage :

- a. La donnée est envoyée à l'équipe d'animation de *aires-captages.fr* via animation-captages@oieau.fr.
- b. La donnée est alors intégrée sur *aires-captages.fr* si les spécifications Sandre sont respectés (cf. [scénario d'échange Sandre des AAC](#))
- c. Après intégration sur *aires-captages.fr*, une validation de la fiche AAC doit être effectuée :
 - Par l'animateur référent (cf [rôle de l'animateur référent](#))

NB : En l'absence de référent le commanditaire du projet (ex : Agence de l'eau, DDT) se porte garant de la qualité métier des données.
- d. Le ST Sandre réalise des contrôles de cohérences et de conformités pour s'assurer que la qualité des données correspond bien aux attentes concernant la création d'un référentiel national.

Les contrôles portent sur :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ la présence des champs définis par le modèle➤ le renseignement des champs obligatoires➤ la cohérence des codes identifiants➤ la présence de doublons➤ le respect des nomenclatures | <ul style="list-style-type: none">➤ la longueur et le format des champs➤ la confrontation au référentiel associé:
Circonscriptions administratives de bassin,➤ La localisation dans une emprise➤ La localisation dans un territoire (limites des circonscriptions administratives de bassin). |
|--|--|
- e. Les AAC validés par un référent et conformes au scénario d'échange géographique sont progressivement codifiés par le ST_Sandre. Ils constituent le référentiel national des Aires d'Alimentation de captage et sont diffusés sur l'atlas catalogue du site Sandre.

Responsabilités :

- Le producteur est responsable de la qualité de la donnée produite en référence au scénario d'échange géographique Sandre.
- L'OIEau est responsable de la collecte des données auprès des producteurs.
- Le secrétariat technique du Sandre est responsable de la collecte des données nationales, de leur contrôle (*réf scénario d'échange géo*), de leur codification, et de leur diffusion.

3 CONTENU DU REFERENTIEL

3.1 DICTIONNAIRE SANDRE DE RATTACHEMENT

Dictionnaire de données [Zonages techniques et réglementaires du domaine de l'eau](#) (version : 2.2)

3.2 STRUCTURATION DU CODE DU REFERENTIEL

Numérique : incrément (1, 2, 3 ...).

3.3. LISTE DES ATTRIBUTS SUIVIS DANS LE REFERENTIEL

Les attributs suivis sont des attributs qui définissent, identifient, une donnée du référentiel, ils sont structurants et feront l'objet de vérification au niveau national. Une modification mineure, exemple : une faute d'orthographe sur un attribut n'entraîne pas de gel. Mais une modification entraîne un gel et une recodification de la zone.

- [Code national de la Zone](#)
- [Nom de la Zone](#)

3.4. LISTE DES ATTRIBUTS UTILES POUR LE REFERENTIEL

Les attributs utiles sont des attributs qui sont indispensables pour le référentiel. Leurs modifications entraînent une mise à jour, une historisation de la zone mais pas un gel.

- [Date de création de la Zone](#)
- [Date de dernière mise à jour de la Zone](#)
- [Auteur de l'AAC](#)
- [Numéro de la circonscription de bassin](#)
- [Références bibliographiques de l'AAC](#)
- [Statut de la Zone](#)
- [Géométrie](#)

3.5. LISTE D'ATTRIBUTS INFORMATIFS DU REFERENTIEL

Les attributs informatifs : sont les attributs qui apportent de l'information complémentaire. Leurs modifications n'entraînent pas de gel ni d'historisation de la mise à jour d'une zone vulnérable.

- [Commentaires sur l'AAC](#)
- [Code alternatif de l'AAC](#)
- [Origine du code alternatif de l'AAC](#)
- [Numéro du texte réglementaire](#)
- [Date du texte réglementaire](#)
- [Type de texte réglementaire](#)
- [Hyperlien vers le texte réglementaire](#)
- [Nom de la circonscription de bassin](#)

3.6. LISTE D'ATTRIBUTS DE GESTION DU REFERENTIEL

Les attributs de gestion : sont les attributs qui sont indispensables pour la bonne gestion du référentiel, notamment pour le suivi des mises à jour et pour l'identification des doublons.

- [Valide_referent](#) → Données métiers validés par un réfèrent (producteur)
- [Publie_site_aac](#) → Publication sur le site aire-captage
- [Nature_perimetre](#) → Géométrie valide

NB : ces attributs sont utilisés exclusivement dans le processus de création du référentiel. Ils ne relèvent pas des documents de spécifications Sandre et n'apparaissent pas dans la donnée téléchargeable.

4 CYCLE DE VIE DU REFERENTIEL

4.1. CREATION DU REFERENTIEL

Le jeu de données de référence Aires d'Alimentation de Captage est un référentiel composé des données transmises par les référents AAC ou par les administrations identifiées comme producteur de données.

4.2. REGLE REGISSANT DE L'ENTREE D'UNE AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE DANS LE REFERENTIEL

[R0] Une Aire d'alimentation de captage est 1 couche géographique constituée d'un multi-polygone ou d'un polygone délimitant ses contours et associée aux attributs spécifiés dans le scénario d'échange géographique Sandre.

[R1] Pour qu'une AAC soit ajoutée dans le référentiel, tous les attributs ci-dessous doivent obligatoirement être renseignés par le producteur de la donnée: (*voir scénario d'échange*)

- [Code national de la Zone](#)
- [Nom de la Zone](#)
- [Date de création de la Zone](#)
- [Date de dernière mise à jour de la Zone](#)
- [Auteur de l'AAC](#)
- [Numéro de la circonscription de bassin](#)
- [Statut de la Zone Géométrie](#)

[R2] Pour qu'une AAC soit ajoutée dans le référentiel, il faut que la donnée soit constituée d'une entité. Une entité est constituée d'une géométrie unique (multipolygone) à laquelle sont associés les attributs renseignés conformément au scénario d'échange géographique.

[R3] Pour qu'une AAC soit bancarisé, il faut que la projection soit en WGS84 (EPSG : 4326).

NB : Le référentiel est diffusé dans différentes projections selon les territoires géographiques ([nomenclature 22](#)).



[R4] Pour qu'une AAC soit ajoutée dans le référentiel, il faut que le type de géométrie soit un multi-polygone.

4.3. REGLES DE MISE A JOUR D'UNE AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

[R5] Le secrétariat effectue des contrôles de respect des spécifications Sandre (noms de colonnes, types de contenus)

[R6] Le secrétariat technique du Sandre (ST_Sandre) vérifie si les codes indiqués existent bien dans les référentiels/nomenclatures associés.

[R7] Le ST_Sandre fera des contrôles de cohérence, en informant les producteurs de la donnée.

[R8] Lorsque le périmètre d'une AAC évolue, la donnée est écrasée/remplacée - si existante - dans le référentiel Sandre.

[R9] Lorsqu'une AAC est dépubliée du site aire captage, elle est gelée - si existante - dans le référentiel Sandre.

4.4. FREQUENCE DE MISE A JOUR

La fréquence de mise à jour est fonction des publications du site aire-captage.